



Syndicat
national de
l'environnement



***Biodiversité, Parcs nationaux :
INVESTIR dans l'HUMAIN.
Ce n'est pas le choix fait par
Barbara Pompili.***

« Les Parcs nationaux sont à l'os », plaidait en 2019, à l'Assemblée nationale, B. Pompili, alors Députée. Le poste de Ministre de la Transition écologique l'éloignerait-il de ses convictions ? Cette fois, B. Pompili, va passer « l'os » au court-bouillon. Que restera-t-il alors de la consistance des Parcs nationaux au rythme effréné de la baisse des moyens humains ? Ce choix politique de la Ministre, pour ces joyaux de la biodiversité mondiale, tranche avec les préoccupations majeures actuelles de tous sur la biodiversité... [Séance PLF 2021](#)

De tous bords, dans la droite ligne de la société civile, les élu.e.s –communes, départements, régions, Assemblée Nationale, Sénat- se mobilisent pour sauvegarder les emplois dans les établissements publics des 10 parcs nationaux français et doter le 11^{ème}, le Parc national de forêts. Au cœur de ces territoires d'exception, l'accompagnement vers des modes de vie durable est quotidien. Cela se construit grâce à un long travail de confiance entre femmes et hommes, professionnels de la protection de la nature et habitants et acteurs des territoires. Concrètement, depuis plus de 50 ans, les équipes des parcs nationaux travaillent à connaître la biodiversité, les différents patrimoines-paysager, culturel, historique-, à transmettre, à innover et à soutenir les projets intégrateurs de la préservation, à accueillir petits et grands pour faire découvrir et aimer la nature.

A l'opposé des grands parcs américains, en France, les parcs nationaux français sont devant un défi de taille : conserver un haut niveau de protection de la biodiversité, tout en restant des territoires de vie et d'accueil des populations. Ils n'ont jamais été des territoires sous cloche, où quelques rangers suffisent. Leur réussite repose sur un minimum de forces vives aux compétences variées ! Le domaine de l'environnement n'excepte pas à cet état de fait, que la crise sanitaire nous a rappelé, dans d'autres secteurs d'importance nationale. Pour autant, le Gouvernement semble encore l'ignorer et conduit les aires protégées vers des coquilles vides.

En 2019, face aux divers rapports attestant d'une crise majeure de la biodiversité, le Président annonçait sa volonté de porter à 30% la superficie d'aires protégées, dont un tiers en protection forte, comme les Parcs nationaux, d'ici 2030. [Lien site ministère](#). Un nouvel effet de manche ! **L'érosion de la biodiversité va se poursuivre, inexorable, si l'Etat ne dépasse pas le niveau du discours.**

Augmenter les surfaces d'aires protégées ne peut se faire à moyens humains constants. Aujourd'hui, il constitue les équipes de travail des nouvelles aires en déshabillant les anciennes. C'est ainsi qu'il a créé le Parc national des Calanques en 2012. C'est ainsi qu'il crée le 11^{ème} Parc national. Les plus vieux parcs nationaux paient cher ces créations : **moins 20% en 10 ans et l'érosion continue. Désormais ils ne pourront plus remplir toutes les missions qui leur incombent.**

Les parcs nationaux ont constitué jusqu'à aujourd'hui des remparts pour la biodiversité grâce à la préservation et à la restauration de milieux naturels de qualité. Déshabillés, pourront-ils en faire autant demain ?

Les Lilas, le 4 décembre 2020

Contacts Presse :

Frédéric Goulet, Parc national des Ecrins : 06 67 68 49 13
Sandrine Descaves, Parc national des Cévennes 06 74 37 37 67

La grande famille réunie

Un anniversaire est l'occasion pour une famille de se réunir. Les présidents et directeurs des parcs nationaux étaient présents pour participer aux festivités. Ils se sont également entretenus avec le représentant du ministère de tutelle, Olivier Thibault, directeur de l'Eau et de la Biodiversité, sur la situation des parcs. Laurent Grandsimon, président du Parc national des Pyrénées et porte-parole de la conférence des présidents des parcs nationaux a adressé un message clair. « On ne peut pas construire un pont supplémentaire avec les briques et les pierres d'un pont existant sans le fragiliser. C'est inacceptable et nous exigeons que le 11^e parc fonctionne avec des moyens supplémentaires et non au détriment des autres parcs ». En 10 ans, 128 emplois ont été supprimés dans 9 parcs nationaux.



Crédits photos, PN des Ecrins,
PN des Cévennes, PN de Port Cros.

